

Espace Aliénor

En 2023, le futur Quartier d'Affaires du Grand Périgueux accueillera l'Espace Aliénor : des services publics regroupés en un même lieu.

Mettre les services au coeur des transports

Le siège de la Communauté d'agglomération a été déplacé au cœur du Quartier d'Affaires du Grand Périgueux au sein d'un nouvel Espace Aliénor.

L'objectif est que les services du Grand Périgueux soient regroupés avec d'autres services publics intercommunaux et associatifs en un même lieu et dans le même bâtiment.

A proximité de la gare de Périgueux et du Pôle d'Echanges Multimodal, cet Espace de services mutualisés bénéficie d'un accès très facilité.

L'Etat a souhaité installer l'Hôtel de Police en lieu et place du bâtiment occupé actuellement par le siège du Grand Périgueux. L'emplacement a été choisi pour sa proximité avec les pompiers et la gendarmerie mais également de l'échangeur autoroutier avec l'A89.

Regroupement de services publics

Le nouvel Espace Aliénor accueille :

- › Les services du Grand Périgueux
- › Des entités dépendantes de la Communauté d'Agglomération : Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS), Office de Tourisme, Maison de l'emploi, Péribus, etc.
- › Des organismes tiers comme la Plate-forme Territoriale d'Appui (PTA 24) comprenant le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), la Mission d'accueil et d'information des associations (MAIA), compte tenu des coopérations intenses avec le satellite CIAS
- › L'association CASSIOPEA dont les 3 services (téléassistance, écoute des victimes ou témoins de maltraitance, prévention seniors) nécessitent une collaboration étroite avec la PTA
- › Un pôle pour la transition numérique des entreprises
- › Des bureaux pour les agents de la Région Nouvelle-Aquitaine



La surface utile de l'Espace Aliénor est de 8 000 m²

Un bâtiment responsable

Le projet fait l'objet d'une démarche E+/C- : à la livraison, le bâtiment respectera à la fois une performance énergétique (niveau E3) et une performance carbone (niveau C1).



Le niveau C1 fait référence à un niveau bas carbone. Une matière est dite « bas carbone » lorsque ses émissions de carbone sur l'intégralité du cycle, de la construction à la déconstruction, en passant par l'exploitation, sont réduites.

La toiture, par exemple, accueillera une installation photovoltaïque. Celle-ci produira plus de 90 kWc d'électricité, partiellement auto-consommée.

La récupération des eaux de pluies est aussi prévue pour arroser le patio et la toiture végétalisée.



Un espace urbain de biodiversité est aussi créé derrière l'Espace Aliénor.



La construction d'Aliénor

Le calendrier

- › Décembre 2020 : le dépôt du permis de construire
- › Septembre 2021 : le démarrage des travaux
- › Mars 2023 : la livraison de l'Espace Aliénor
- › Avril 2023 : Déménagement des services

Le coût total du projet

Le coût des travaux de construction du bâtiment s'élève à 14 000 000 € HT.

Le projet bénéficie de financement de :

- › L'Etat
- › Le Conseil départemental de la Dordogne



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)